



# Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

Rue Amat 6  
CH-1202 Genève  
Tel. +41 (0)22 731 59 63  
E-mail: [contact@cetim.ch](mailto:contact@cetim.ch)  
Site Web: [www.cetim.ch](http://www.cetim.ch)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### Conseil des droits de l'homme

51<sup>e</sup> session (12 septembre-7 octobre 2022)

Point 3 : Dialogue interactif avec le Mécanisme d'experts sur le droit au développement

### Déclaration orale

#### *Vérifier à l'audition*

Monsieur le Président,

Nous saluons les travaux menés jusqu'ici par le Mécanisme d'experts sur le droit au développement et son appui précieux au Groupe de travail intergouvernemental dans sa tâche d'élaborer une convention sur le droit au développement.

Parmi les thématiques étudiées par le Mécanisme d'experts figurent l'impact des inégalités ainsi que celui des règles internationales de l'investissement sur la jouissance du droit au développement. Les inégalités criantes, au sein et entre les pays, constituent un obstacle majeur à la réalisation du droit au développement, étant donné qu'elles sont les causes principales de la pauvreté et de la misère à travers le monde.

Le principal objectif du droit au développement est de permettre aux peuples le choix de leur propre modèle de développement, correspondant à leurs besoins et aspirations. Dans ce cadre, la maîtrise par les États, au nom de leurs peuples, de leur monnaie nationale et des mécanismes financiers est cruciale pour toute politique de développement respectueuse du droit de ces peuples à décider de leur avenir.

Dans le contexte de la mondialisation néolibérale et la financiarisation de l'économie, la souveraineté monétaire est un instrument clé pour l'avenir de nos sociétés et la réalisation de tous les droits humains. À travers la souveraineté monétaire, les États peuvent se donner les moyens d'orienter les systèmes de financement de leurs productions et services, mais aussi de la protection sociale pour leurs peuples. C'est ainsi qu'ils peuvent échapper à leur subordination aux aléas des marchés financiers, soumis au service des élites dominantes.

C'est pourquoi, le CETIM recommande au Mécanisme d'experts sur le droit au développement d'intégrer davantage les questions monétaires dans ses travaux afin de promouvoir la justice sociale. A ce titre, nous attirons votre attention sur le fait que le CETIM a soumis une déclaration écrite dans laquelle est analysé le lien entre la souveraineté monétaire et le droit au développement<sup>1</sup>.

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre attention.

Genève, le 16 septembre 2022

---

<sup>1</sup> Voir A/HRC/51/NGO/43, 2 septembre 2022.